

# FORMATION DE BASE DU SECOURISTE EN MILIEU PROFESSIONNEL (3 JOURS)



## Fiche technique

Un·e travailleur·se s'est blessé·e ou a fait un malaise sur le lieu de travail : comment agir et lui porter secours ? En attendant l'intervention des services d'urgence, le·la secouriste est le 1<sup>er</sup> maillon de la chaîne des secours.

Devenez secouriste : apprenez les bases des premiers secours et renforcez votre capacité à agir en situation d'urgence !

La formation de base du secouriste permet aux collaborateur·trice·s d'acquérir les connaissances et les aptitudes de base exigées dans le Code du Bien-Être au Travail du 28 avril 2017, Livre Ier, Titre 5 « Premiers Secours ».

### Objectifs :

- Connaître son rôle de secouriste au sein de son entreprise.
- Evaluer la gravité de la situation et la nécessité de faire appel aux secours.
- Soutenir les fonctions vitales et dispenser les gestes de premiers secours adéquats en situation d'urgence vitale, reconnaître une affection grave ou une lésion.

### Contenu :

Cette formation est dispensée par la Croix-Rouge de Belgique en tant qu'organisme agréé par le SPF Emploi, Travail & Concertation sociale.

Formation sur 3 journées complètes (consécutives ou non), 18h de cours théoriques et pratiques :

- Le cadre légal
- Les règles essentielles d'intervention (appel 112)
- Les fonctions vitales
- La réanimation cardiopulmonaire de l'adulte et la défibrillation

- La position latérale de sécurité (PLS)
- Le saignement abondant
- L'étouffement
- La douleur thoracique
- La détresse respiratoire
- Les troubles neurologiques
- Les traumatismes des membres
- Les malaises
- Les plaies graves
- Les brûlures graves
- Les intoxications
- La boîte de secours

A l'issue de la formation, après avoir réussi une évaluation continue, les participant·e·s recevront leur certificat de secouriste.

## En pratique

**Durée :** 3 journées complètes, consécutives ou non - 18 heures

**Méthode :** Mises en situation avec grimaces, exercices pratiques, exercices de groupe, échanges/discussions

**Validité :** La durée de validité de cette certification est liée au suivi annuel d'un recyclage de min. 4h.

**Public cible :** tou·te·s les collaborateur·trice·s qui souhaitent devenir secouriste au travail.

**Organisation :**

**En Inter-entreprises** : Organisée dans des locaux réservés par la Croix-Rouge

Maximum 4 personnes de la même organisation

**Agenda :** découvrez les dates de formation par province **en bas de page**. Pour plus d'informations sur chaque session, cliquez sur détails.

**Prix par inscription individuelle :** 350,00 €

Pour inscrire des participant·e·s, merci de nous retourner le formulaire d'inscription disponible via la partie agenda. L'inscription est validée une fois que notre secrétariat vous aura répondu par email en confirmant ou non la date selon les disponibilités restantes. Cette information est à transmettre au·à la participant·e

OU

**En Intra-entreprise** : Organisée au sein de votre entreprise ou dans une de nos salles

Groupe de 4 à 12 participant·e·s maximum

**Prix forfaitaire pour un groupe :** 2.850,00 €

Retrouvez toutes les **informations pratiques** pour organiser votre formation [ici](#).

**Conditions générales de vente** : cliquez [ici](#)

**Police vie privée** : cliquez [ici](#)

Vous avez **une question** ? Consultez notre [FAQ](#) ou **contactez notre secrétariat** : [formipro@croix-rouge.be](mailto:formipro@croix-rouge.be) / 081.771.300

Nous sommes joignables du lundi au vendredi de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.